

École élémentaire d'application Pershing

Compte-rendu du Conseil d'École du vendredi 18 octobre 2013

Le premier Conseil d'École de l'année 2013/2014 s'est tenu le vendredi 18 octobre 2013, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur.

Étaient présents :

- Mesdames et Monsieur les enseignants,
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,
- Madame Mireille Gras, maire-adjoint chargée de l'Enseignement.

Était excusée : Madame Noël, Inspectrice de l'Éducation nationale.

1) Rentrée 2013 : bilan sur les effectifs et l'organisation pédagogique

Lors de cette rentrée scolaire, l'école comptait 197 élèves, actuellement 195 répartis en deux CP (un avec 14 élèves et l'autre 16), deux CE1 (avec 25 élèves chacun), un CE2 avec 30 élèves, un CM1 avec 30 élèves et un CM2 avec 29 élèves.

Cette organisation est un choix délibéré de l'équipe pédagogique afin de faciliter les apprentissages en cycle 2 en privilégiant des CP à petits effectifs.

L'équipe pédagogique est composée cette année en CP de Mesdames Tolle et Rasplus (Madame Baptiste assurant la décharge de Madame Rasplus), en CE1 de Mesdames Lauvray et Oger, en CE2 de Madame Nicolon, en CE2/CM1 de Madame Cossin, en CM1 de Monsieur Brolles et Madame Piveteau et en CM2 de Monsieur Bastong et Madame Baptiste.

Madame Humbert, en tant que maître spécialisé, intervient dans le cadre du réseau d'aide (RASED) une demi-journée par semaine pour aider certains élèves de l'école qui auraient des difficultés dans leurs apprentissages.

2) Bilan des résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École :

Le taux de participation a été de 67,52 % (en légère baisse par rapport à l'année dernière). L'Amicale Richard Mique obtient 4 sièges au Conseil d'École, la PEEP 2 sièges et la FCPE également 2 sièges. (La répartition est identique celle de l'an passé.)

3) Bilan financier de la coopérative (2012/2013)

Monsieur Brolles a présenté le bilan financier de la coopérative qui avait été préalablement validé par les représentants de parents d'élèves.

Après le financement des activités pédagogiques et du voyage en classe de mer des CM1/CM2 et CM2, il reste un excédent de 16,99€. Compte tenu des bilans des années antérieures, le budget disponible en début d'année est de 7736,80€.

4) Adoption du règlement intérieur à l'unanimité (cf. document joint)

5) Mairie

Aménagement du plateau sportif :

Le plateau sera utilisable dès que le service des Espaces Verts de la municipalité aura reçu les éléments encore attendus. Cela va ainsi laisser le temps à la pelouse installée début octobre de prendre racine.

Les écoles auront seules accès à ce plateau pendant le temps scolaire et le temps de cantine. Le reste du temps, il sera ouvert au public (accès par la rue Solferino). L'accès direct entre écoles et plateau n'est pas encore achevé.

Aménagement des rythmes scolaires :

Mme Gras nous signale que le projet initial est actuellement retravaillé car trop coûteux. La définition de la semaine et le projet éducatif liés à ces nouveaux rythmes sont donc en cours de réflexion. Ce projet d'organisation doit être achevé pour le 11 décembre 2013, et sera présenté aux représentants des différentes associations de parents.

Cependant, les parents sont assurés que les heures d'entrée et de sortie des écoles resteront les mêmes pour toutes les écoles. La municipalité recherche plus de 60 animateurs qualifiés pour mettre en place ces nouveaux rythmes.

6) Organisations pédagogiques spécifiques

Les langues étrangères : Cet enseignement n'a pas encore débuté en CM2 car il n'y actuellement aucun enseignant d'allemand nommé pour les élèves concernés qui ont débuté l'apprentissage de l'allemand en CE1. Les associations de parents manifestent leur mécontentement devant une telle situation et écriront à l'Inspection académique afin qu'un personnel habilité soit nommé le plus rapidement possible.

L'Aide pédagogique complémentaire (APC) : Ce soutien de $\frac{3}{4}$ d'heure aura lieu sur le temps de la pause repas, les lundis et jeudis à partir de 11h30. Il débutera en novembre et se poursuivra jusqu'en juin.

7) Liaison GS/CP : choix du mode d'information aux familles :

La réunion organisée depuis plusieurs années par les parents d'élèves pour présenter l'école aux parents de grande section sera remplacée, cette année, par un document présentant l'école et remis aux parents par le biais des directrices des écoles maternelles : davantage de parents pourraient ainsi être informés.

8) Repas Parents/Enseignants

Ce moment festif aura lieu le vendredi 29 novembre 2013. L'ambiance musicale sera assurée par le grand-père d'un élève. Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec joie pour que tout se déroule au mieux. Début novembre, les fiches d'inscription seront transmises par l'intermédiaire du cahier de correspondance de chaque élève.

Prochaines réunions du Conseil d'École :

- le samedi 8 février 2014 à 10 heures
- le mardi 3 juin 2014 à 18 h 30.

Le Président du Conseil d'école
Christophe Brolles,
Directeur

Les secrétaires de séance
Béatrice Géraud,
Représentante des parents
d'élèves (PEEP)

Françoise Tolle
Enseignante (CP)